

Clef Vallée d'Eure > Château de la Croix Saint Leufroy (ancienne abbaye)

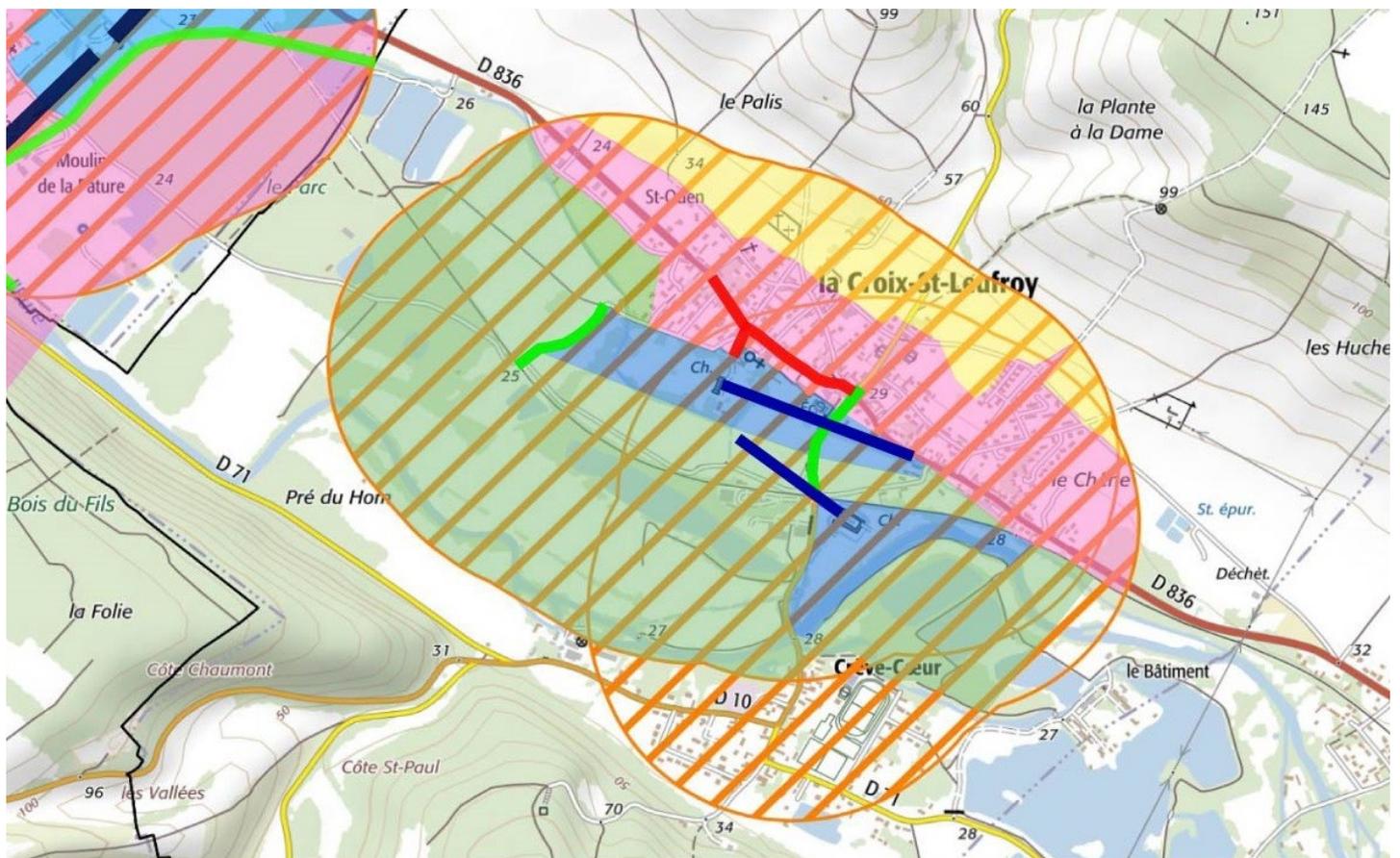


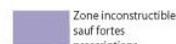
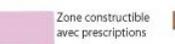
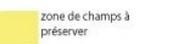
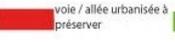
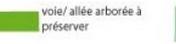
Le manoir est également monument historique. Un troisième château est protégé au titre des monuments historiques sur la commune mais il se trouve sur le plateau plus au Nord.

Le château et les vestiges de l'ancienne abbaye de la Croix Saint Leufroy sont inscrits en tant que monuments historiques depuis le 3 mai 2005.

Une abbaye bénédictine fut fondée sur le site vers 680 par Leufroy d'Évreux, dit Saint Leufroy. Éprouvée par les incursions normande et par la guerre de Cent Ans, l'abbaye a été restaurée entre 1473 et 1501. La construction d'un grand logis abbatial fut entreprise par l'abbé Claude de Baudry de Piencourt vers 1630. Des jardins à la française ont été créés à cette occasion. Inspiré par le classicisme, le logis abbatial présente des façades enduites, rythmées par des chaînes de briques et de pierres. Des panneaux de briques aux formes variées complètent l'ornement. La toiture en ardoises comprend de superbes lucarnes sculptées. Le déclin de l'abbaye conduisit à sa suppression en 1751, entraînant la destruction de nombreux bâtiments. Le logis abbatial, le cellier, la grange et quelques vestiges ont survécu aux démolitions. Déclaré bien national en 1791 puis vendu, le domaine fut transformé en demeure de plaisance. Le logis et les jardins ont récemment fait l'objet d'importantes restaurations.

Situé dans la vallée de l'Eure, le domaine est entouré de prairies ponctuées d'arbres en bosquet ou en alignements. La présence d'étangs, la proximité de la rivière d'Eure et de coteaux boisés enrichissent ce paysage champêtre et préservé. Le village de la Croix Saint Leufroy fourni un cadre patrimonial valorisant (église, maisons en pierres, en briques ou à colombage).



 périmètre de protection	 site naturel inscrit	 Zone inconstructible sauf fortes prescriptions	 Zone constructible avec prescriptions	 zone de projet d'aménagement urbain	 zone de champs à préserver
 site naturel classé	 perspective/ axe de vue	 voie / allée urbanisée à préserver	 voie/ allée arborée à préserver	 zone naturelle/forêt à conserver	

Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



L'ancien logis abbatial, actuel château



Le logis abbatial (vue rapprochée)



Le cellier de l'ancienne abbaye



Les jardins

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m



Les anciennes dépendances



La vue sur l'église depuis le domaine

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre ou en brique. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Le village de la Croix Saint Leufroy



Le paysage de la vallée de l'Eure



L'église de la Croix Saint Leufroy



Des exemples de bâtiments avoisinants



L'ancien manoir de la Croix Saint Leufroy